

## Communiqué n° 19

Selon la séance plénière du Conseil de la HEP du 22 janvier 2014.

### *Informations du Comité de Direction*

- Evolution dans les filières de formations : mise en oeuvre d'un programme d'études conduisant au Master en mathématiques pour l'enseignement, conjoint avec l'EPFL et au diplôme en enseignement secondaire II. Il ne sera pas nécessaire de faire un ajustement du Règlement des études menant au Diplôme d'enseignement pour le degré secondaire II. La formation sera accessible dès la prochaine rentrée académique.
- Le Conseil sera appelé à préavisier lors de sa prochaine séance sur le règlement d'études du Master en didactique du français, conjoint avec Unige.
- La mise en place d'un Master en éducation physique conjoint avec l'Unil est à l'étude.
- L'extension du bâtiment C33 a été partiellement mise à disposition (cafétéria/espace d'étude). La fin des travaux côté réception ainsi que la mise à disposition des nouvelles salles pour les étudiants sont prévues pour la rentrée du 17 février 2014.
- Un espace cafétéria, dans la partie véranda, réservé aux collaborateurs de la HEP, est en cours de préparation.

### *Informations des commissions*

#### **Commission « Echecs et remédiations »**

Suite à la séance de janvier 2014, deux objets ont été soumis au président du Conseil de la HEP :

- Obtention de statistiques dans les filières car les chiffres donnés précédemment ne sont plus d'actualité. Cette demande a été acceptée et transmise à la DF par le président.
- Un mandat est en préparation pour faire un travail concret autour de la possibilité de mettre en place des conférences d'évaluation à partir d'un certain nombre d'échecs. Le souhait est de donner une dimension humaine à côté des résultats chiffrés.

Le Conseil préavise favorablement la demande de la commission « Echecs et remédiation » pour qu'elle ait accès aux informations concernant les échecs.

## Commission « Santé »

Monsieur Alain Mermoud a présenté un rapport avec 4 propositions :

1. Création d'un service santé : qu'est-ce qui existe à la HEP? Pour info : l'Unil dispose de 5 personnes à plein temps pour un site accueillant 30'000 personnes. Le besoin n'est-il pas avéré pour une institution de notre taille ? Le minimum serait de mettre en place une procédure pour des interventions simples de premiers secours et définir « qui fait quoi ? » Une information sur le site et diffusée périodiquement serait bienvenue. Le Comité de direction répond qu'un accord a été conclu avec la Policlinique médicale universitaire pour traiter les informations à caractère médical en début de formation et qu'un médiateur est à la disposition des étudiants et du personnel. Notre situation proche du centre ville permet une intervention des professionnels dans les 10 mn. Des membres observent que l'utilisation de matériel spécialisé n'est pas aisée. Ils proposent d'étudier une offre de cours de premiers secours sur une demi-journée qui serait réactivée tous les 3 à 5 ans. En outre, des trousse de secours sont disponibles à la conciergerie, mais « personne » ne le sait.
2. Ouverture d'un parc à vélo.
3. Création d'un salle de fitness : la demande a déjà été effectuée à deux reprises par le passé et est réitérée. L'objectif est d'élargir l'offre sportive (une dizaine de propositions) en dehors de la plage actuelle très limitée.
4. Offre sportive : les étudiants de la HEP ont accès au Centre de sports de l'Unil. Qui profite de cette offre ? Est-elle connue des étudiants ?

Le Conseil adopte ce rapport à la majorité. Il sera transmis par courriel au Comité de direction. Le Bureau assurera le suivi.

Lausanne, le 4 février 2014 – ADF/pb